

# MODALITÉS DE PERSONNALISATION D'ACCÈS À

## LA FORMATION 02/09/2025

### ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION D'UN CURSUS DE FORMATION PERSONNALISÉ

En amont de la signature du contrat, ou de la convention de formation, l'entreprise comme les futurs participants peuvent bénéficier auprès de notre organisme d'un accompagnement pour la construction d'un cursus personnalisé de formation.

Une attention particulière est portée à l'évolution professionnelle des candidats à la formation, y compris pour l'accompagnement de personnes en recherche d'insertion professionnelle ou sociale.

Notre Conseiller formation propose un **entretien d'évaluation des moyens et conditions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la formation**. Ce préalable permet d'une part de reconnaître l'identification des pré-acquis et d'autre part la définition des compétences à acquérir pour atteindre les objectifs de formation.

Pendant cette phase, les sujets suivants peuvent faire l'objet d'informations personnalisées

- Formations envisageables (cycle longs, formation professionnelle continue ...)
- Acquis et débouchés envisageables au terme de la formation
- Sanctions de formation (attestation, certificat, diplôme, ...)
- Conditions à respecter pour aboutir à la réussite de la formation
- Opportunités d'accéder à un parcours pédagogique personnalisé
- Possibilités de financement de la formation.

### PRISE EN COMPTE DES ATTENTES DE L'EMPLOYEUR OU DES ORGANISMES FINANCEURS

La stratégie de l'employeur est également prise en considération au terme d'un ou plusieurs entretien(s) spécifiques, pour préciser le parcours pédagogique. **Le lien avec l'employeur est maintenu tout au long du parcours de formation.**

Notre organisme prend en considération :

- Souplesse et interactivité des formations
- Durée : possibilité de diviser les journées de formation en demi-journées selon les cas
- Convention de formation
- Dispositifs d'accueil et de restauration des participants
- Salle, matériels et équipements nécessaires à la formation
- Communication auprès des participants, des responsables hiérarchiques
- Méthodes d'évaluation
- Coût de la formation et les modalités de règlement
- Modalités de financement : prise en charge par les Opérateur de Compétences, l'entreprise

## PRISE EN COMPTE DE VOTRE SITUATION DE HANDICAP

---

La souplesse de notre fonctionnement nous permet d'accueillir des personnes en situation de handicap en adaptant les modalités de nos formations.

Notre organisme prend en considération :

- Un accueil à temps partiel ou discontinu
- Une durée de formation adaptée
- Des conditions d'examen aménagées
- Une adaptation des modalités de validation de la formation
- Un étalement des épreuves sur plusieurs sessions consécutives
- Un tutorat spécifique

**Au terme de cette phase d'exploration des besoins en formation, notre organisme propose une « attestation d'adaptation des modalités de personnalisation d'accès à la formation ».**

